

TERMES de REFERENCE pour

EVALUATION MI-PARCOURS PROGRAMME REVENUS POUR LA NATURE (RPN)

Fonction : Consultance pour réaliser l'évaluation à mi-parcours du Programme RPN
Référence de projet : Programme Revenus Pour la Nature
Date : Décembre 2018

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'EVALUATION

Considéré comme hotspot de la biodiversité, le paysage des Hautes Terres du Nord (HTN) abrite une biodiversité exceptionnelle : plus de 2 280 espèces de faune et de flore y sont identifiées dont 538 lui sont endémiques. Bien que HTN soit relativement épargné des grandes exploitations forestières et de la déforestation massive en raison de l'altitude des lieux, il n'en reste pas moins que les pressions subsistent et ont un impact significatif sur sa biodiversité ; ces menaces sont entre autres la coupe de bois non réglementée, le défrichement pour la conversion en terrain de culture, et la chasse notamment des lémuriers. Une particularité qui rend ce paysage encore plus sensible est la forte dépendance de la population locale aux ressources naturelles, population qualifiée de vulnérable face au changement climatique suivant l'étude de vulnérabilité menée en 2012 autour de l'Aire Protégée Corridor Marojejy Anjanaharibe Sud Tsaratanana (AP COMATSA).

La vision à long terme du paysage HTN est que l'unique capital naturel de Madagascar au niveau des Hautes Terres du Nord est durablement et équitablement géré pour le bénéfice de la nature et de la population.

Le programme «Revenus Pour la Nature» mis en œuvre par WWF en consortium avec HELVETAS Swiss Intercooperation et l'OSDRM de la Fondation Aga Khan concerne 9 fokontany (Ambavahala et Ambodivohitra – commune Ambalamasy II ; Ambodimandresy – Commune Andapa ; Androfiabe, Betaholana, Befamatra – commune Doany , Ankiakabe – commune Anjialavabe ; Mahasoa et Antsahabe – commune Bevonotra). Il vise la conservation de la forêt et de la population de simpona (*Propithecus candidus* - une espèce emblématique de la région et endémique localement mais en danger critique selon UICN) et l'amélioration de la résilience des communautés locales dans ces sites d'intervention. Pour ce faire, le programme appuie les communautés de base (COBA) dans la gestion de leur zone de transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN), et a constitué un modèle de conservation et de développement durable bien adapté au contexte autour de l'AP COMATSA.

Arrivée au bout de la deuxième année du programme, une évaluation à mi-parcours est prévue pour apprécier la performance du programme et de formuler les recommandations. Le présent terme de référence concerne le recrutement de consultant pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du programme Revenu Pour la Nature.

2. OBJECTIF du mandat

L'objectif du mandat est de réaliser l'évaluation à mi-parcours du Programme RPN, avec les partenaires et acteurs concernés ; plus spécifiquement, il s'agit d'apprécier les progrès et la performance du programme Revenus Pour la Nature à date et de voir les ajustements nécessaires vis-à-vis des stratégies de mise en œuvre et de la gestion afin d'assurer l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à la fin du programme.

3. ACTIVITES ET RESULTATS ATTENDUS

Le /la consultant(e) devra proposer une méthodologie détaillée comprenant les techniques, les approches, les outils, les moyens humains et financiers ainsi que le calendrier et répondant aux attentes ci-contre (point 4) pour la réalisation de cette évaluation.

L'évaluation devrait produire de manière claire et explicite au moins les résultats suivants :

- Une appréciation de l'avancée du programme est faite en termes d'atteinte des objectifs fixés (cf. cadre logique) et par rapport aux questions de pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité
- Une appréciation des effets inattendus du programme est réalisée que ce soit sur les communautés ciblées que sur celles non bénéficiaires directs du programme
- L'analyse et appréciation du tableau de bord (cadre logique, indicateurs et plan de travail annuels) du programme est faite
- Une analyse participative des différentes parties prenantes clés du programme est réalisée : Ces parties prenantes assument-elles le rôle prévu dans la théorie de changement ?
- Les risques et opportunités pouvant aider et/ou entraver la bonne exécution du programme et donc l'atteinte de ses objectifs sont actualisés ;
- Les stratégies d'accompagnement et de pérennisation des groupes cibles sont analysées pour assurer leur autonomisation avant le retrait définitif du programme ;
- Formulation de recommandations concrètes considérant les risques et les opportunités actuels d'une part et les aspects à améliorer lors de l'évaluation ;
- Les leçons apprises et les bonnes pratiques sur les conditions de réalisation des activités du programme sont documentées ;
- Les succès story sont relevés, reflétant le changement occasionné par les interventions sur les cibles :
 - Changement occasionné par nos interventions ;
 - Comment le Programme et ses partenaires ont contribué à ces changements ;
 - Pourquoi ces changements se sont produits (ou non) ?

4. ATTENTES

Le consultant devra élaborer une méthodologie permettant de répondre aux questions suivantes et de proposer des recommandations pour amélioration sur la base des données collectées et leur interprétation.

Pertinence du concept et de l'approche :

- La stratégie/théorie de changement du programme est-elle pertinente pour atteindre les résultats ?
- La clarté, la cohérence et le réalisme du cadre logique du programme et de sa conception, notamment:
 - La relation de cause à effet entre les apports, les activités, les produits, les résultats attendus (objectifs immédiats) et l'impact (objectifs de développement) ;
 - La validité des indicateurs, des hypothèses et des risques ;
 - L'approche et la méthodologie ;
 - Les ressources (humaines et financières) et leurs durées ;
 - L'identification et l'analyse des parties prenantes et des bénéficiaires ;
 - Les arrangements en matière de structure institutionnelle et de gestion

Efficacité des produits et des résultats :

- Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint les résultats appropriés à ce stade de la mise en œuvre ?
- Dans quelle mesure la direction, stratégie et méthodologie actuelles du programme vont-elles permettre d'atteindre les objectifs espérés ?
- Efficacité globale du programme à atteindre ses objectifs intermédiaires/spécifiques :
 - La description et l'analyse des résultats produits (attendus et non attendus), en termes de quantité, qualité et rapidité.

Efficiencia y eficacia de gestión y de los procesos de implementación del programa :

En términos de implementación :

- Análisis de la ejecución, de las causas y de las consecuencias de los retrasos y de toda medida correctiva tomada, en su caso ;
- Seguimiento y ciclo de retroalimentación para la mejora de la gestión y de las operaciones ;
- Adecuación de los insumos y recursos (calidad, cantidad y timing)
- Nivel de coordinación y calidad de los partenariats externos,

En términos de gestión:

- Evaluación de la gestión del programa : Eficacia, calidad, realismo y orientación de los planes de trabajo
- Marco institucional, procesos de revisión interna, coordinación y órganos de dirección ;
- Valoración del sistema de Seguimiento Evaluación (SE) ; capacidades humanas y materiales.

En términos de gestión de los recursos financieros :

- La pertinencia y el realismo de las asignaciones y revisiones presupuestarias para alcanzar los resultados esperados ;
- La valoración de la tasa de ejecución presupuestaria en relación con los planes de trabajo.

Impacto

- .
- Discusión de los efectos actuales y potenciales comparados con los objetivos esperados
- Nivel de contribución del programa a la visión a largo plazo descrita en el marco lógico

Durabilidad

- Valoración de la estrategia de salida y de sostenibilidad y de su implementación
- Las perspectivas de mantenimiento y de ampliación de los resultados del programa por los beneficiarios y los actores sistémicos (servicios técnicos, compañías, COBA, etc.) , después de la finalización del programa ;
- La evaluación de la durabilidad comprenderá, según el caso :
 - La durabilidad institucional, técnica, social y económica de las tecnologías, innovaciones y/o procesos propuestos, especialmente la durabilidad del mecanismo de financiación y de la gestión de los recursos naturales por los COBA así como la sostenibilidad de las actividades generadoras de ingresos y el acceso al mercado de las beneficiarias
 - Las perspectivas de una utilización institucional y/o la difusión más allá de los beneficiarios o del programa.

Criterio de análisis de género y equidad social :

- La medida en la que las cuestiones de integración de género y de equidad social se reflejan en los objetivos y la concepción del programa para tener en cuenta las necesidades, las prioridades y las limitaciones para las mujeres y hombres y de las personas vulnerables, y en la identificación de los beneficiarios ;
- La medida en la que las consideraciones de integración de género y de equidad social han sido tomadas en cuenta en la gestión del programa ;
- La medida en la que las consideraciones de relaciones de género han sido, o serán probablemente, afectadas por el programa.

5. MÉTODOS

- Análisis y revisión documental
- Encuestas cualitativas y cuantitativas
- Entrevista con los equipos del programa y las entidades administrativas
- Análisis e interpretación de los datos

6. CALENDRIER

Affinage, consolidation et validation de la proposition de méthodologie du consultant : 2 jours ouvrables après réception des commentaires du mandant.

Phase préparatoire : 6 jours ouvrables

Collecte de données sur Terrain : 12 jours ouvrables
Analyse des données et rédactions : 8 jours ouvrables
Rapport provisoire
Première restitution
Révision et rédaction du rapport final : 4 jours ouvrables
Restitution finale

L'évaluation devra démarrer pendant le premier trimestre de l'année 2019, au plus tard Début Mars pour se terminer en Fin Mai 2019, selon le calendrier d'exécution proposé par le consultant.

7. LIVRABLES

Sont attendus :

Un rapport de démarrage incluant la méthodologie affinée et validé par l'équipe du programme

Un rapport provisoire au plus tard 10 jours après la fin des travaux de terrain présentant les premiers résultats suivant les aspects mentionnés dans le Point 3 de ce TDR ; ceci devrait être associé à une restitution à l'équipe pour recevoir leur feedback

Un rapport final au plus tard 5 jours après réception des feedbacks de l'équipe sur le rapport provisoire, incluant au moins les résultats attendus tels que mentionnés dans le Point 3 de ce TDR ; ceci devrait faire l'objet d'une restitution finale auprès de l'équipe.

8. SOUSSION

La proposition des soumissionnaires devra contenir les éléments suivants :

- Une offre technique contenant :
 - o une lettre de soumission dûment signée
 - o la compréhension du mandat : le copier-coller du TDR sera sanctionné
 - o la méthodologie détaillée proposée avec le calendrier de réalisation de la prestation
 - o les CVs des personnes clés et qui devront indiquer clairement les expériences similaires à l'objet de la présente prestation
- Une offre financière libellée en Ariary. La décomposition du budget sera faite en précisant le nombre de jours par activité, l'honoraire journalier, les frais de missions et les débours.

Les dossiers incomplets sont irrecevables et ne seront pas traités.

Modalités de candidature :

Les offres sont à envoyer par e-mail au Comité de Pilotage du Programme Revenus pour la Nature : frakotondrasoa@wwf.mg ariel.elyah@akdn.org eugenia.lopez@helvetas.org au plus tard le **Vendredi 1er Février 2019** avec la mention « **Evaluation mi-parcours RPN** ».